

CHSCT du 6 mars 2017

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du 6 mars 2017

SUIVI DES OBSERVATIONS DU REGISTRE HYGIENE ET SECURITE

TRAVAUX VIERZON

Les travaux vont bientôt commencer. Pour des problèmes d'acoustique, de chauffage et d'isolation, le box pour l'accueil ne sera pas agrandi pour l'instant. L'agent d'accueil a accepté de tester son nouveau bureau en l'état. S'il s'avère nécessaire de déplacer la cloison, ce changement aura lieu l'année prochaine.

FO rappelle qu'en aucun cas, des travaux dangereux ou gênants ne doivent être effectués en présence des agents qui ont alors un droit de retrait. Elle exige que les premiers aménagements soient faits avant la campagne IR de cette année.

Il faudra y apporter une grande attention.

SAINT AMAND

L'ouverture à distance du portail sera effectuée à distance à l'aide de badges. Il restera fermé pendant les plages fixes.

Les poubelles vont être repositionnées.

BAUGY : Le rapport de visite n'est pas encore établi. En 2017 le Maire doit mettre les portes d'accès aux normes. Les travaux d'électricité sont à l'étude.

Pour la rampe d'accès, c'est au propriétaire de la réaliser, nous sommes en attente.

Lors de la visite du CHSCT, la manipulation de la plaque d'accès provisoire a été présentée aux membres de la commission...pas aux agents .

DOUBLE ECRAN :

L'installation est en cours pour ... trois postes. FO Finances a dénoncé la mise en place de la dématérialisation par l'administration sans y avoir mis les moyens nécessaires

SANCERRE : un problème de courant d'air, qui a été signalé dès la mise en place de la caisse, perdure. Ce problème qui a fait l'objet d'une fiche au registre hygiène et sécurité va être traité par l'antenne immobilière du ministère. FO Finances regrette qu'il n'y ai pas eu de volonté de palier au problème cet hiver alors qu'une mesure simple pouvait être mise en place provisoirement. L'accueil des usagers a été privilégié au détriment de la santé des agents.

ACCUEIL PERSONNALISE A SANCERRE

Cette fois-ci, une documentation explicite a été fournie par l'Administration. Le CHS-CT a pu exprimer son avis qui est joint à ce compte-rendu. L'Administration s'est voulue rassurante mais les inquiétudes exprimées dans l'avis n'ont pas été dissipées. Elle a admis que ce système est mis en place pour compenser le manque d'effectif.

FO suivra avec attention les conséquences de ce mode d'accueil qui, va se généraliser. Mais il ne doit pas devenir le seul moyen de contact pour les usagers.

BILAN 2016 DE L'ACTIVITE DE LA CORRESPONDANTE HANDICAP LOCALE

Il ressort de ce bilan que sa mission est rendue très difficile par l'absence concrète d'un médecin de prévention dans notre département. En effet, FO rappelle que notre médecin du travail le docteur Cabrol gère une zone géographique énorme et n'a pas le temps de se déplacer. FO demande que les conditions de rémunération et d'exercice des médecins du travail soient améliorées. Seule une meilleure attractivité de la fonction permettra de combler les vacances de médecin du travail dans notre administration.

FINANCEMENT DU CHS CT

Les premiers financements ont été votés. En plus des formations habituelles et de l'aménagement de la caisse de Vierzon, voici les principaux financements décidés par le CHS CT.

CONFERENCE « COMMENT COMPRENDRE ET GERER LE STRESS ? »

Les retours des agents qui ont suivi le stage sont dithyrambiques. De nombreux candidats n'ont pas pu participer faute de place. Le CHS CT a donc décidé de voir s'il était possible de refaire d'autres conférences cette année et de les financer.

FO regrette que la dégradation continue des conditions de travail des agents conduise à la nécessité de tant de stages. A défaut de soigner le mal, il faut minimiser les symptômes.

STORES EXTERIEURS DE CONDE

L'architecte des Bâtiments de France a enfin donné son accord pour pallier aux problèmes d'ensoleillement excessifs des bureaux des SIP et SIE. Il a autorisé la pose de stores extérieurs. L'Administration cherche de plus en plus à faire financer ses dépenses générales par le CHS CT.

Pour éviter de faire pâtir les agents du manque de moyens consacrés à leur bien-être, FO accepte de cofinancer à 50 % les stores extérieurs pour les bureaux qui le nécessitent. Elle refuse de payer des stores pour des locaux d'archives. Si ceux-ci sont aussi appelés à devenir des bureaux suite à de futures restructurations, l'Administration doit l'annoncer clairement.

FORMATION SAUVETEUR-SECOURISTES DU TRAVAIL

Il s'avère que les formations de SST dispensées au sein de la DGFIP du Cher ne remplissent pas les conditions pour être reconnues au niveau national. L'utilité des connaissances acquises n'est pas remise en cause. Il est cependant nécessaire de procéder à une revalidation générale. Il est probable que la formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 soit suffisante pour des agents de la DGFIP. Vu la complexité du sujet, le Comité a demandé des devis exhaustifs et se prononcera sur le sujet à sa prochaine réunion.

FO pense que tout ceci aurait dû être évité en mettant en place dès le départ des formations reconnues officiellement. Il faut remédier à cette situation le plus rapidement et efficacement possible.

QUESTIONS DIVERSES

L'accueil de Condé pour les personnes à mobilité réduite ne s'ouvre pas automatiquement. Il a été fermé volontairement par les administrations présentes. Elles jugent qu'il fait trop froid et que l'ouverture automatisée des portes devra être réactivée ...aux beaux jours.

FO Finances a dénoncé le gaspillage de l'argent public dans ce projet. Il a coûté quelques milliers d'euros au contribuable et il ne fonctionne pas !!! C'est à se demander si une étude a vraiment été réalisée en amont.

Vos représentants FO Finances lors de ce CHS CT
titulaire et secrétaire du Comité Florian VYE, expert Franck JANSONNIE

Pensez à consulter régulièrement notre site départemental:

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>

